

Introduction

Laurent BOURQUIN et Alain HUGON

Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre du programme ANR CURR (Cultures des révoltes et révolutions), qui a permis de faire dialoguer de nombreux historiens, historiens de l'art et civilisationnistes pendant trois ans et demi. Ce programme a cherché à analyser l'emploi des diverses productions culturelles conçues comme des prises de parole contestataires médiatisées par l'écriture, l'oralité et l'image, et les moyens de leur communication et de leur diffusion au cours des révoltes et des révolutions. Il s'est donné pour terrain d'observation les mouvements politiques collectifs qui marquent une rupture de la norme et de l'ordre établis dans les anciennes sociétés européennes tout au long du processus de construction de l'État moderne, de la fin du Moyen-Âge jusqu'au début du siècle des Lumières. En ce sens, révolte et révolution dépassent la notion de contestation, voire de rébellion, par leurs importantes dimensions communautaires et par les ruptures affichées face aux autorités traditionnelles et légales. L'usage du souvenir de ces révoltes par les révolutionnaires, ou par les autorités en place, a conduit à prolonger l'analyse, pour ce versant mémoriel, jusqu'en 1799.

Deux des principales mutations dans les pratiques de la discipline historique ont été appliquées à cette étude : l'anthropologie historique et l'histoire de l'écrit, en collaboration avec des chercheurs européens ainsi qu'avec des historiens de l'art, archivistes et bibliothécaires. Grâce à l'anthropologie historique, les gestes, les comportements et les rituels des foules ont été pris en compte comme autant d'éléments appartenant à la culture des groupes, puis considérés dans leur dimension européenne¹. Quant à l'écrit, sa circulation touchait toutes les couches de populations par divers moyens, ce que confirme l'ensemble des recherches effectuées en Europe². La coopération

1. Voir le numéro thématique de la revue *XVII^e siècle* (avril-juin 2017) coordonné par AUBERT Gauthier et JETTOT Stéphane : « Dire et se dire en révolte », et celui de la revue *Histoire, économie et société*, n° 1, 2019, par CHALLET Vincent et HERMANT Héloïse : « Des mots et des gestes : les voix et les corps dans l'univers de la révolte ».

2. Voir le numéro thématique de la revue *Histoire et civilisation du livre*, vol. 14, n° 120, 2018, coordonné par HAFEMAYER Stéphane : « La médiatisation des révoltes et révolutions en Europe aux XV^e-XVIII^e siècles ».

avec des archivistes, bibliothécaires et historiens de l'art a souligné les liens étroits entretenus entre ses usages et la culture visuelle. Ainsi, la place de l'image, des plans, des monuments et de la mise en scène a été mise en relief dans l'expression des mouvements de révolte, celle-ci adoptant divers procédés destructeurs, mais aussi constructifs³. Une base de données a soutenu ces recherches, élaborée avec des chercheurs allemands et hollandais⁴.

Les productions culturelles que nous avons étudiées apparaissent et se transforment au cours des mouvements collectifs de contestation de la norme établie. Elles sont, soit volontairement construites (manifestations, chansons, images, informations manuscrites ou imprimées, périodiques, etc.), soit spontanément utilisées par les révoltés et relèvent de l'immédiateté (mots d'ordre, cris, gestes, discours), toujours dans le but de se doter d'armes politiques de combat. L'étude de la médiatisation des contestations s'entend ici dans un sens large qui s'applique à un répertoire varié de productions culturelles inscrites dans le champ même de l'action politique. Les apports méthodologiques de l'anthropologie historique et de l'histoire culturelle sous-tendent l'examen de ces productions et des conditions de leur réalisation, autorisent l'étude des circuits de leur diffusion nationale et internationale comme vecteurs de transferts, et favorisent l'analyse des formes d'appropriation et des modalités de réceptions différenciées de ces productions, quels qu'en soient les usages⁵.

Ces productions culturelles sont autant de signes permettant de recenser et d'évaluer les volontés de rupture politique avec un ordre établi. Qu'elles soient dessinées, proclamées ou rédigées, elles sont, par nature, appelées à circuler, à se transmettre, à se modifier et à être réemployées lorsque les événements le commandent à nouveau. Elles se situent au cœur de la construction politique des communautés et participent le plus souvent aux processus de légitimation des pouvoirs insurgés. L'analyse de leurs réactivations au cours de nouvelles révoltes a conduit à une réflexion sur leur rôle dans les effets mémoire, en tant que moteurs de nouvelles actions révolutionnaires.

Souvent malaisées à cause du manque de sources provenant des acteurs mêmes des révoltes, nos recherches ont utilisé des documents venant aussi des échos que leur ont donnés les pouvoirs répressifs. Des études d'ordre monographique, à l'échelle locale, provinciale et plus rarement nationale,

-
3. Voir le catalogue de l'exposition organisée par le programme ANR CURR et la bibliothèque Mazarine et son catalogue : HAFEMAYER Stéphane, HUGON Alain, SORDET Yann et VELLETT Christophe (dir.), *Images et révoltes dans le livre et l'estampe*, Paris, Éditions des Cendres/bibliothèque Mazarine, 2016.
 4. Collaboration internationale des programmes Cultures des révoltes et des révolutions (ANR) et Revolts as communicational events de l'université de Constance pilotée par Malte Griesse.
 5. Sur l'oralité, voir l'étude collective coordonnée par GUILLOREL Eva, HOPKINS David et POLLEY David (dir.), *Rhythms of Revolt. European Traditions and Memories of Social Conflict in Oral Culture*, Londres, Routledge, 2017 (traduction à paraître aux PUR, sous le titre *Les cultures orales des révoltes*).

ont été également utilisées⁶. Les récentes enquêtes sur la littérature et l'usage social de l'écrit démontrent que l'analphabétisme n'invalide nullement le recours massif aux textes, et qu'il est donc nécessaire de refuser la dichotomie entre une culture populaire et une culture des élites⁷. De ce fait, nous avons choisi d'exploiter un large éventail de matériaux produits pendant, par et après les révoltes – gravures, histoires, mémoires, chansons... – car ils constituent autant de pratiques qui caractérisent les processus contestataires.

Nous avons souhaité établir un panorama des outils culturels des révoltes et révolutions en opérant par comparaisons géographiques et en discernant de possibles évolutions, convergentes ou divergentes, à l'échelle du Vieux Continent. Les interrogations collectives ont porté notamment sur la place de l'identité communautaire, la fonction de la violence et celle de l'oubli dans les productions culturelles issues des révoltes et des révolutions. Parmi les évolutions entraînées par ces interrogations, les facteurs strictement politiques liés à la formation d'un espace public sont progressivement apparus, et ont permis de dégager deux orientations importantes : d'une part, l'étude des concepts employés pour désigner la révolte, qui évoluent dans le temps et varient selon les espaces⁸; et d'autre part, l'analyse effectuée en grande partie dans des territoires urbains, où ont lieu les productions culturelles et la formation d'espace(s) public(s)⁹.

Le présent ouvrage couvre une longue période, marquée à la fois par l'affirmation de l'État, l'apparition de pouvoirs locaux concurrents et la multiplication des révoltes. Elle s'étend jusqu'à la remise en cause radicale de cet ordre et de ce désordre politiques à l'orée du XVIII^e siècle, du fait de l'essor des Lumières et de contestations inédites, dans la forme comme dans le fond. Cet arc chronologique d'environ quatre siècles permet d'observer et de mesurer des évolutions culturelles très lentes, peu perceptibles à l'échelle d'une génération. C'est ainsi que, du XIV^e au XVIII^e siècle, de nouvelles formes de révoltes apparaissent, liées notamment à la consolidation de l'appareil administratif, à des tensions religieuses inconnues jusqu'alors, ou

6. Voir par exemple HUGON Alain et MERLE Alexandra (dir.), *Soulèvements, révoltes et révolutions dans la monarchie espagnole au temps des Habsbourg*, Madrid, Casa de Velázquez, 2017.

7. Les travaux de Lodovica BRAIDA (*Stampa e cultura in Europa tra XV e XVI secolo*, Rome/Bari, Laterza, 2000), Antonio CASTILLO (*Leer y oír leer. Ensayos sobre la lectura en los Siglos de Oro*, Madrid, Ibero-América-Vervuert, 2016), Fernando BOUZA (*Hétérographies. Formes de l'écrit dans le Siècle d'Or ibérique*, Madrid, Casa de Velázquez, 2010) et Steven JUSTICE (*Writing and rebellion: England in 1381*, Bekerley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 1994), à la suite de ceux de Roger CHARTIER (*Culture écrite et société : l'ordre des livres : XIV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Albin Michel, 1996), confirment cette perméabilité sociale de l'écrit qui atteint largement les couches analphabètes.

8. Un colloque international s'est tenu à Séville les 22-24 mai 2017 organisé par HERRERO SANCHEZ Manuel, MERLE Alexandra et MESTRE Marina, *Séditions et révoltes dans la réflexion politique de l'Europe moderne*, dont la parution prochaine est annoncée chez Classiques Garnier.

9. Sur la fonction et le rôle de l'espace et des territoires dans les révoltes : BRAVO Paloma et D'AMICO Juan Carlos (dir.), *Territoires, lieux et espaces des révoltes, XIV^e-XVIII^e siècles*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2017.

aux transformations socio-économiques que subit l'Europe. Les révoltes antifiscales sont emblématiques de cette évolution : non qu'elles soient, à proprement parler, une nouveauté ; mais dans un contexte d'augmentation de l'impôt permanent, elles se font de plus en plus nombreuses. Sur le plan religieux, des révoltes nouvelles apparaissent également, liées à l'émergence de grandes dissidences (les hussites en Bohême par exemple), puis au schisme luthérien et aux nombreux courants réformateurs qui l'ont suivi. Ces révoltes, qui se mêlent inextricablement à des opérations militaires menées par les autorités politiques, se cristallisent tout d'abord dans des régions de frontière confessionnelle, puis se diffusent dans des territoires de plus en plus étendus entre le milieu du *xvi^e* et le milieu du *xvii^e* siècle. C'est le cas en Angleterre dès le règne d'Henri VIII, en France et aux Pays-Bas pendant les guerres de Religion, ou dans l'Empire au cours de la guerre de Trente Ans.

Ces modalités nouvelles de la révolte politique, antifiscale et religieuse, ne font pas disparaître pour autant des formes d'action et d'expression plus « traditionnelles », en tout cas plus anciennes, en particulier les révoltes antiseigneuriales et frumentaires, qui perdurent dans de nombreux territoires et viennent parfois hybrider les revendications politiques et religieuses des émeutiers. Car les causes des révoltes sont, dans la plupart des cas, plurielles : elles mettent en jeu des motivations et des groupes très divers, et leurs caractéristiques socioculturelles sont donc hétérogènes. Certaines frappent par leur brièveté : elles ne durent que quelques jours, ne mobilisent qu'un petit nombre de villages et ne laissent guère de traces dans nos archives ; d'autres sont beaucoup plus longues, englobent de vastes régions, donnent lieu à d'importants mouvements insurrectionnels, à des répressions de grande ampleur et produisent de nombreux documents. C'est le cas, par exemple, de la guerre des Paysans en 1524-1525, qui possède une triple dimension : antiseigneuriale, antifiscale et religieuse. C'est également le cas du soulèvement des Nu-Pieds de Basse-Normandie, en 1639, où une dominante antifiscale se superpose à des années d'exaspération rurale face aux exactions de la soldatesque. Ces grandes révoltes bénéficient en outre, à partir de la seconde moitié du *xv^e* siècle, de nouvelles formes de médiatisation : des images, des pamphlets, des libelles imprimés à des milliers d'exemplaires, qui sont rapidement reproduits, largement diffusés mais dont l'impact est parfois difficile à mesurer pour l'historien. Toujours est-il que les révoltes et leurs motifs peuvent se trouver amplifiés, imités ou contestés à l'échelle d'un vaste territoire, voire de l'Europe entière.

Dans ce contexte, les violences qui accompagnent ces révoltes s'enrichissent, elles aussi. De nouveaux gestes et de nouveaux rites s'affirment, composant un langage politique inédit. Car les violences ne sont pas simplement destinées à imposer, par la force, une opinion, une revendication ou une faction : elles produisent un argumentaire et projettent des

représentations qui leur sont propres. On le sait dans le domaine religieux, où se multiplient les ouvrages destinés à justifier les violences ou à faire l'apologie des martyrs; mais c'est également le cas dans le champ politique.

Nous considérons, en effet, que la violence en contexte de révolte exprime avant tout une relation au pouvoir, soit pour le contester, soit pour chercher à le défendre. Ses modalités s'inscrivent dans un argumentaire plus global, qui procède d'une culture proprement politique. Nous avons toutefois choisi de ne pas tenir compte, dans notre réflexion, de la « violence légale », celle qui s'exprime à la suite d'une décision de justice et qui punit des émeutiers par une exécution réglée, ritualisée et publique. En effet cette violence, qui vise des condamnés après le jugement d'un tribunal, n'est pas de même nature que celle qui se déchaîne lors de la répression d'une émeute. Dans un cas, il s'agit d'un acte judiciaire; dans l'autre d'un acte de guerre (civile). L'usage même de la notion de violence par les protagonistes, voire par les historiens, vise à dénoncer un emploi illégitime de la force : la violence porte en elle-même sa propre condamnation puisqu'elle inclut en son sein l'idée même de transgression c'est-à-dire de violation du consentement. Or la concorde *via* le consensus était considérée dans les sociétés anciennes comme l'un des biens publics les plus précieux : ce que toutes les autorités en place comprennent bien en général puisque, à chaque remise en cause de leur pouvoir par des révoltes, elles affirment user de la « force publique » – ou dit autrement des « forces de l'ordre » – et non de la violence. Par conséquent, la dénonciation de la violence dans les discours et les rituels traduit un jugement préconçu sur les groupes qui usent d'une force collective contre l'ordre établi. Employer le terme de violence souligne, intentionnellement ou non, le discrédit de ceux qui agissent « violemment », c'est-à-dire par la force non reconnue par l'autorité établie. Selon cette logique, l'exercice de la violence est donc considéré comme la transgression illégitime de l'emploi de la force qui, elle, serait légitime. Est-ce pour cette raison que la plupart des révoltes, lorsqu'elles sont vaincues, sont considérées comme violentes¹⁰? Et celles qui sont victorieuses ne se trouvent-elles pas à l'origine d'un nouvel ordre légal, la « violence » ayant permis d'établir un « droit » lui conférant sa légitimité après coup?

La violence en contexte de révolte ne procède que très rarement d'une véritable spontanéité : elle est, dans bien des cas, plus ou moins organisée. Contrairement à l'opinion commune, elle n'est guère aveugle et inédite, car elle découle de certaines logiques. Elle est issue de pratiques nées dans des lieux et des époques précises, en relation avec les évolutions culturelles, politiques, religieuses et sociales des sociétés anciennes. La violence possède un langage, voire une sémantique très élaborée, qui se (dé)compose de

10. BENIGNO Francesco, *Parole nel tempo. Un lessico per pensare la storia*, Rome, Viella, 2013, p. 115-139.

sons, de mots, de gestes et de rites ayant leur économie propre. C'est le cas, par exemple, des révoltes antiseigneuriales que l'on retrouve un peu partout en Europe et sur une très longue durée : dans le royaume de Naples à l'été 1647, en France pendant la Grande Peur de l'été 1789, en Italie jusqu'au milieu du XIX^e siècle ou en Espagne jusque dans les années 1930. Bien souvent, ce sont les chartriers qui sont détruits par les émeutiers, bien plus que les châteaux car les bâtiments sont moins menaçants, à leurs yeux, que les documents. Ces destructions, qui visent à éteindre la mémoire des droits et à empêcher les actions en justice des seigneurs, possèdent donc leur justification propre et les rituels qui leur sont associés. Nous avons consacré une place importante à cette dimension sémiologique de la violence, avec des articles permettant d'en appréhender les rituels en fonction des différents types de révoltes.

La violence n'est cependant pas que langage : de par son existence même, indépendamment de toute signification propre, elle joue également un rôle politique en soi puisqu'elle est action : elle produit non seulement du sens mais agit aussi sur les événements en désignant des cibles qui définissent autant d'objectifs pour les révoltés et les autorités qu'ils combattent. Cette question centrale a été envisagée de deux façons. Nous avons considéré, d'une part, que la violence participe à de nouvelles projections politiques qu'elle contribue à construire et à consolider : par exemple la « purification » du corps social après la victoire des émeutiers, ou bien l'instauration d'une dictature de salut public destinée à préserver les nouveaux rapports de force issus de la révolte. Elle irrigue d'autant mieux ces nouveaux édifices politiques, qu'ils ont eux-mêmes procédé de la violence sur laquelle ils s'appuient. Mais les violences sont, d'autre part, instrumentalisées par les autorités, qu'elles répercutent par l'image et par l'écrit : leur récit se diffuse, et elles contribuent à répandre des sentiments – la peur, la terreur, la colère, la haine – qui entrent dans le processus de politisation. C'est le cas en 1358, lorsque la Grande Jacquerie est réprimée par la noblesse d'Île-de-France, inquiète de voir ses tenanciers se révolter. C'est également le cas dans les Pays-Bas, après la vague d'iconoclasme de l'été 1566, lorsque le duc d'Albe justifie sa répression en rappelant les destructions menées par les calvinistes dans les édifices religieux catholiques. Leur médiatisation permet ainsi d'entretenir le moteur de la discorde, ou de légitimer celui de la répression.

Envisager la violence sous l'angle culturel n'est pas une nouveauté en soi. Les historiens analysent, en effet, la violence dans une perspective anthropologique depuis plusieurs décennies¹¹. Les sources judiciaires, qui permettent d'appréhender la violence au quotidien, telle qu'elle s'exprime dans la rue ou au cabaret, nous y incitent fortement. Quant aux sources

11. Voir la mise au point de EL KENZ David (dir.), *Le massacre, objet d'histoire*, Paris, Gallimard, 2005.

iconographiques, aux descriptions et aux récits produits par les révoltes ou à leur suite, pendant leur répression, elles sont généralement lacunaires. Nées du conflit, les sources conservées, quelle que soit leur nature, le sont par des régimes qui choisissent de maintenir, de sélectionner, ou d'effacer la mémoire de l'événement qui pourrait rappeler la discorde. Ainsi, les sources sont-elles principalement des *traces* et des *vestiges* du passé, selon les mots de Peter Burke et l'expression de François Simiand citée par Marc Bloch¹² : l'effacement et la réapparition des sources occupent une fonction culturelle et politique à des moments précis. À l'image des ruines antiques, ces productions culturelles autour de la violence émeutière et révolutionnaire existent bien : elles constituent autant de découvertes qui suggèrent à la fois l'importance des révoltes et celle de leur abolition (selon le terme consacré sous l'Ancien Régime). Cet ouvrage est le premier à étudier la violence en révolte(s) à la fois sous cet angle et à cette échelle. De par ses dimensions, il ne prétend bien sûr pas à l'exhaustivité, d'autant que certaines révoltes restent mal connues. Les études de cas qui le composent permettent ainsi de poser des balises et de tracer des pistes dans ce tout nouveau champ de recherche, qui compose à sa manière une autre histoire culturelle de notre continent.

12. BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier de l'historien*, Paris, Armand Colin, 1974 (7^e édition), p. 56 ; BURKE Peter, *Eyewitnessing. The Uses of Images as Historical Evidence*, Ithaca/New York, Cornell University Press, 2001.